

La chatte du notaire

Autor(en): **Coco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 32

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'entree des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENVOI GRATUIT de la collection des numéros du 3^{me} trimestre et d'un exemplaire de l'Almanach du Conteur 1903 à toute personne qui prendra un nouvel abonnement d'un an, à dater du 1^{er} octobre prochain.



L'astrologue du « Conteur », le seul qui ne se trompe jamais. A qui le questionne, il répond toujours, avec la plus grande assurance: « Eh bien, le temps est là;... y peut pleuvoir, tout comme y peut faire beau... »

Anzeindaz. — Taveyannaz.

Anzeindaz est le nom du haut pâturage où aboutit la vallée de Gryon, et qui forme col, de telle façon qu'on peut à volonté descendre sur le Valais ou sur le canton de Vaud. Les chalets, à l'entrée du pâturage, immédiatement derrière la colline de la Tour, qu'on voit si bien de Gryon, sont à 1897 mètres de hauteur absolue; le sommet du col, quarante minutes plus loin, est à 2036 mètres. Le pâturage est considérable. C'est le plus grand des Alpes vaudoises. Entre le pied des Diablerets et les rochers de la Tête de Bellaloux, les vaches peuvent se promener une lieue durant sans sortir de leur domaine. Ce qui le fait paraître plus grand encore, ce sont les ondulations du terrain, mamelons, vallécules, qui s'y multiplient à l'infini. Par le brouillard, on a les

* Extrait de l'ouvrage « Bex et ses environs ».

plus grandes chances de s'y perdre. Des vachers qui y avaient passé vingt saisons, surpris le soir dans ce dédale, en ont eu pour la nuit à y rôder inutilement. On en cite un qui, ainsi perdu, s'est tué en tombant du haut d'un escarpement insignifiant qu'on voit fort bien à quelques minutes des chalets...

Anzeindaz est le pâturage alpestre par excellence. Il vaudrait la peine d'y monter, n'y eût-il ni glacier, ni éboulements. L'air y est plus vif encore, plus léger, plus tonique, que dans le vallon de La Vare. Les Alpes vaudoises n'ont pas de pelouses plus vastes, plus variées, plus finement émaillées. Elles y ont réuni tous les trésors de leur flore. Entre les tertres verdoyants se cachent des vallons au fond plat, où s'attardent les ruisseaux, et dont la végétation est une merveille de fraîcheur et d'éclat. Quand on y est, on fait comme les ruisseaux, on ne sait plus en sortir...

On passe trop peu de temps à Anzeindaz; il faudrait y séjourner. Les vrais amateurs de la nature s'arrangent au moins pour y coucher une nuit au temps de la pleine lune.

L'alpe de Taveyannaz (1863 mètres) appartient aux bourgeois de Gryon. Ils ont aussi une part d'Anzeindaz, un quart, si je ne me trompe; mais Taveyannaz leur appartient tout entier, et ils en sont fiers comme du joyau de leur commune, plus fiers encore que du bassin de leur fontaine, en marbre de Saint-Triphon...

S'il est une montagne bien entretenue, c'est celle de Taveyannaz. Elle est située, comme l'alpe de Solalex, au pied des derniers remparts des Diablerets, mais de l'autre côté, sur le versant en pente douce qui regarde la Gryonne. Les chalets, au nombre de près de quatre-vingts, forment une espèce de bourgade, disposée par rue; c'est le village d'été, où se transporte joyeusement et où vit en famille, au milieu de ses troupeaux, la moitié de la communauté.

Taveyannaz est la plus gaie des montagnes vaudoises. Un pic des Diablerets, celui de Châtillon, rappelle seul le voisinage de ces redoutables géants. D'ailleurs, la vue est libre et n'offre guère que des tableaux gracieux: Chamossaire et ses pelouses, les vertes montagnes d'Ollon, la vallée du Rhône, et plus loin les sommités de la Savoie, dont la distance efface les aspérités.

Les amateurs de scènes champêtres feront bien de se rendre à Taveyannaz le jour de la mi-été, c'est-à-dire le second dimanche d'août. Ils y trouveront toute la population du village fort animée et en pleine fête. On arrive le samedi soir; un premier bal, dans une étable préparée ad hoc, se prolonge fort avant dans la nuit; on se couche comme on peut, sur le foin. Le lendemain, on passe la matinée à jaser ou à se promener; puis on dine sur l'herbette. Les provisions ne manquent pas; chaque fille a apporté un panier plein, et les gar-

* Cette année, la mi-été de Taveyannaz a eu lieu le 2 août.

çons ont pris soin que le vin ne fût pas oublié; bientôt le bal recommence et ne s'interrompt qu'à la nuit, pour recommencer encore dans le même chalet que la veille, car il y a d'opiniâtres danseurs et d'intrépides danseuses qui ont fait serment de s'en donner à cœur joie et de ne pas rentrer avant le lundi. Il y a deux ans (en 1869, *Réd.*), Juste Olivier y assistait, et, monté sur une tribune improvisée, chantait devant la foule, réunie en cercle autour de lui, une de ses plus gracieuses chansons, écrite pour la circonstance:

Les filles, les garçons,
A danser se hasardent.
En dansant se regardent...
On connaît ces façons
Des filles, des garçons.

EUGÈNE RAMBERT.

Bon pour le mariage.

Messieurs de *Conteur*,
Fouillant dans de vieux papiers de famille, voici le document que j'y trouve. Je copie textuellement:

ARRONDISSEMENT MILITAIRE DE VEVEY

Je soussigné, commis d'exercice du contingent de X, déclare que le citoyen Jean-Pierre C., domicilié dans cette commune, étant dans l'intention de se marier, s'est présenté devant moi, armé, équipé et en uniforme complet. Le présent billet sera remis au Pasteur de la Paroisse, qui le conservera.
Donné à X, le 14 octobre 1804.

Le commis d'exercice,
N.

Eh bien, messieurs, ne valait-il pas la peine de vous être communiqué, mon document?

Si pareil usage existait encore de nos jours, quelles n'en seraient pas les conséquences heureuses pour l'amélioration et le perfectionnement physique et moral de la race, qui s'en va dégénéralant.

Ne peut se marier que celui qui est jugé apte au port des armes. H.-L. A.

Bien des personnes, croyons-nous, ne seraient pas de l'avis de notre correspondant.

La chatte du notaire.

L'autre soir, un notaire du canton descend, après souper, à son étude pour y chercher un projet d'acte dont il se propose de revoir la rédaction. Connaissant les lieux comme sa poche, il se dispense de prendre une lumière et va tout droit à son pupitre, où il avait laissé la pièce en question. Il étend le bras pour la saisir, mais sa main rencontre une sorte de paquet qui, chose étrange, se recule à mesure qu'il avance.

— Que diable est-ce là? murmure-t-il en allumant une lampe.

Il aperçoit alors, au haut de son bureau, enveloppée de feuilles de papier, sa chatte dont le regard lamentable et les oreilles aplaties indiquent suffisamment que ce jour-là n'est pas le plus beau de sa vie.

— Pauvre minette, qui est-ce qui a pu te fagoter de la sorte ?

Et le notaire ne peut s'empêcher de rire en voyant la mine piteuse de l'animal. Mais son humeur change bien vite lorsqu'il inspecte son pupitre : au lieu des documents rangés dans un ordre parfait, il y a deux heures à peine, c'est un chaos de papiers noircis et gluants. Un encrier et le pot à colle gisent renversés et leurs flots ont coulé en se mêlant, tels le Rhône et l'Arve à la Jonction, sur une liasse d'actes, d'où ils sont tombés en cascades sur le plancher.

C'est la maudite chatte qui a causé le cataclysme et qui, s'étant endormie ensuite sur les papiers imbibés de gomme, s'en est trouvée habillée du museau à la queue.

Horreur ! la minute d'une promesse de vente est collée à son dos ; les flancs sont revêtus de deux procurations dûment timbrées et dont les signatures ont été légalisées par le juge de paix, et la queue traîne comme un cerf-volant une obligation hypothécaire sur papier format de chancellerie, timbre rouge, au capital de 27,000 francs !

En tabeillon qui ne perd pas son sang-froid, notre homme, au lieu de s'arracher les cheveux de la tête, essaye de ravoir ses précieux papiers. Mais la chatte, affolée, lui échappe et se met à bondir dans l'étude en poussant des miaulements à fendre l'âme. Ce vacarme attire la domestique du notaire. Malheureusement, la chatte-dossier, voyant la porte s'entrouvrir, profite de l'occasion et disparaît. Alors, sur les escaliers, le long des corridors, à travers les appartements, dans toute la maison, enfin, à lieu, à la lueur des chandelles, une chasse fantasmagorique, qui se termine au galetas. Acculée à l'angle d'une cheminée, la Minette se laisse enfin capturer, et on parvient à la délivrer tant bien que mal de sa fourrure artificielle. Les actes, hélas ! sont dans un triste état, mais le peu qu'on en sauve est suffisant pour attester les droits respectifs des parties contractantes et pour faire, comme on dit, preuve en justice.

Ce fut tout de même une chaude alerte, si chaude même pour la chatte que dès lors on ne l'a pas revue. Pleure-t-elle les poils qu'elle a laissés dans cette équipée ou a-t-elle été prise d'une invincible terreur à l'égard des actes authentiques ? C'est ce qu'on ne saura sans doute jamais. Coco.

Pêchés innocents.

On nous écrit de Vevey :

— Etes-vous des nôtres, dimanche ? nous allons pêcher au Bouveret.

— Combien êtes-vous ?

— Quelques amis seulement. Nous avons formé un petit noyau.

— Un noyau de pêche, alors !

— Sais-tu, mon vieux, que les poteaux télégraphiques portent des fruits ?

— Farceur.

— Mais oui, des pêches télégraphiques !

Eh bien, voilà !!

Lo café.

Eintra ! Lè fenné baivon lo café, eintra pi Cà po cein jamé nion n'a pu lè déreindzi. Craio que s'on criavo : « Au fû ! la maison bourlé ! » To lo premi ma fai sôveran lè z'écouallé, Et ellia qu'arâi lo mé dé présence d'esprit Preindrai la cafetière et lo pot au laci. — Cousena, se vo pliié, allein ! on écoualletta ; Teni, dépatzi-vo. — Grand maci, pas 'na gotta. — Martze-t-on su on pi, cousena, dité dan ? — Allein, po lo respet, mâ ne vu rein dé pan...

— On écouallet'onco, cousena ? — Mâ que crâio, Cousena, vo volliai mé tormeinta, lo vaio... J'ein aré trau délau. — Min de elliau compllimein ; Cein qu'é bon va pé trâi. — Se vo volliai, allein... — On écouallet'onco. — Na, na, vretabliimein, Cein me farâi chauta. — Bah ! lei a bin onco Quôqu' petit catzet de vouido ; vaide-vo, Ne lei pau cazu rein dedein elliau écoualleté. — Na, na, ie ne vu pas. — Vouaiti que san petiouté. — Allein, puisque lo faut. — Cousena, sein façon, On'écouallet'onco. — Po stu iadzo lé bon ! Sindiqua, je foudrâi po cein fîre on bossat, Cà de melliau ne s'ein bâi rein nioncet, Vo lo dio. — Eh bin ! dan, se faut vo craire, onco... — J'ein é trau, l'ein é trau ! l'ein é bin bu on pot. — Vo fâ-t-e mau, petître. — Oh ! po cein na, cousena ; Tôt l'einvé, cà mé mau à la tît à l'estoma, Mé lé fâ ti parti. — L'é justamein po cein Que vo z'ein vu bailli onco iena. — Pe rein ! Ora, escusa-mé, l'ein é prau po on iadzo. — Allein ! tein. — Pe rein ! — Po la santè, coradzo ! — Adan, ne porrè pas vo refusa, cousena... — On écouallet'onco, teni, pe rein que iena. — Ma fion ! po la vrreta, l'ein é dza tan qu'au cou. — Bah ! bah ! vo badena, vo z'ein ai bu se pou. — Vâi, mâ quinna besson, dau laci et dau sucro ! Et pu dei petits pans ! et pu onco dau burô. Peinsa lai, ie porrè me grisa à la fin. — No volliein asseyi ; po mé l'améré bin Vo vaire gris' on iadzo. Fèdè mé ci pliié. — L'é voutra faut' au mein se ne pu mé teni. — On écouallet'onco. — Oh ! quand l'é prau l'é bon ; Sat écoualleté fan, que crâio, ôquié de rion : Na, on battiau, ma fai ! n'ein bérâi pas atant. — Vo ne partérâi pas, sat écoualleté fan On compto qu' n'é pas riond ; vo ne drumirai pas... Mâ, vaio, lo café s'é on bocon troblia. Lisette ! refa z'ein. — Mâ, dité, volliein-no, Cousena, ein refère et ein rebaire onco ? Je penso bin que na, n'ein ein pas bu se pou, Cà la vrrreta sei dete, ein é bin tant qu'au cou.

On bordzai de Lozena et de Palindzo.
(La Guêpe)

Enfoncée, l'heure vaudoise !

L'observatoire de Berlin possède, paraît-il, l'horloge la plus exacte du monde entier.

Ce régulateur, actionné par l'électricité, a été monté en 1865. Des précautions minutieuses sont prises pour le soustraire à l'action de la température ainsi qu'aux vibrations du sol. Tous les jours, sa marche est contrôlée par une commission d'astronomes ; l'avance ou le retard, après avoir été rectifié au moyen d'un mécanisme spécial, est consigné dans un registre. Ces jours-ci, l'erreur maxima de cette horloge qui fonctionne sans arrêt depuis trente-huit ans, est de quinze-millièmes de seconde en vingt-quatre heures.

On peut juger par là de la distance entre Berlin et Lausanne.

Ce n'est pas tout rose.

L'autre jour, a quitté la place du Tunnel, une ménagerie américaine. Elle nous arrivait de Moudon ; elle eut grand succès. Le travail du dompteur en était, à côté de beaucoup d'autres, l'un des attraits le plus goûté des spectateurs. La témérité, la hardiesse des exercices de ce dompteur faisaient frissonner tous les assistants et nous rappelait l'entretien qu'eut jadis, avec le célèbre dompteur Pezon, un visiteur de sa ménagerie.

— Où achetez-vous vos élèves et comment les dressez-vous ? demandait le visiteur.

— Nous les achetons dans les ports, sur les bateaux qui vont à Hambourg ou à Anvers, car ces deux villes sont les premières au monde pour leurs marchés d'animaux exotiques. Mais il s'agit de s'y connaître et d'avoir de l'argent : ainsi mes six lions ont été payés, comptant, 22,000 francs.

Quant au dressage, c'est très simple : il suffit de faire comprendre aux bêtes ce qu'on

veut obtenir d'elles, et pour cela il faut traiter chaque individu selon son caractère. Quand on connaît suffisamment le caractère de l'animal, on entre dans la cage, et l'on y reste une ou deux minutes, la fourche au poing ; de deux, on passe à cinq, à huit, à dix minutes, et quand la bête est suffisamment habituée à son dompteur, on commence les exercices.

La rapidité du dressage dépend de la patience et de l'énergie du dompteur ; il faut beaucoup de sang-froid, de prudence et de volonté ; alors, mais seulement alors, les animaux se courbent sous la domination de l'homme.

— Le lion est-il intelligent ?

— Hum ! oui et non. Oui, parce qu'il sait reconnaître le bien et le mal qu'on lui fait ; non, car il a souvent beaucoup de peine à comprendre ce qu'on veut de lui ; le tigre et la panthère sont encore plus sournois et plus entêtés ; le jaguar, souple et traître, se dresse assez vite ; l'ours, très intelligent, est dressé en six mois ; l'ours blanc, par contre, est la bête la plus stupidement têtue qui soit au monde, son dressage demande, pour être parfait, deux ou trois ans.

Quant aux loups, hargneux et mauvais, ils sont d'une souplesse étonnante ; mais il faut toujours s'en méfier. Vous voyez que le dressage est difficile et souvent même dangereux.

Le public, aimant les exercices en « férocité » et ne s'intéressant guère aux pantalonnades d'un vieux lion claqué, usé, fini, il faut lui présenter des sujets jeunes, dangereux et peu dressés. C'est alors là que l'on voit quelle est la supériorité de la volonté humaine sur la volonté animale. Mais il faut détruire cette légende de la bête féroce qu'on rend douce comme un agneau. Tenez, voilà quatre ans que je travaille avec mon lion géant. Eh bien, quoique le connaissant, puis-je prévoir s'il ne me couchera pas un jour ou l'autre sous ses griffes ? Allons donc ! un fauve n'est qu'un fauve après tout et je ne puis que vous répéter ce que je vous disais : « A force de volonté, il faut, dès le premier jour, s'imposer à eux : c'est le seul moyen. »

— Et combien de temps ces animaux résistent-ils à l'action de nos climats tempérés ?

— Une douzaine d'années, quinze ans au plus. Le félin succombe à la plus légère bronchite, à la plus bénigne fluxion de poitrine. Dès qu'il a pris froid, l'animal va se coucher, dans un coin, à l'abri de la lumière : il gémit, se plaint, ne veut ni boire, ni manger, ni se lever et meurt en vingt-quatre heures. Heureusement nous avons des remèdes : on isole la cage, on la clôt avec des bâches et on opère des fumigations de goudron et de foin ; en quarante-huit heures, les bêtes sont guéries ; il en est d'autres qui meurent de consomp-

Ette dompteur, n'est point banal ; il est fort probable que cette profession n'a pas l'inconvénient dont souffrent aujourd'hui toutes les autres : l'encombrement. Mais, c'est égal, il est de plus agréables moyens de gagner sa vie.

Fidèle à sa mémoire. — Jeune veuve de trois jours, à une amie :

— Je t'assure que feu mon mari était une belle âme, je n'ai pas encore pu l'oublier.

Au Diogène. — Un particulier de Revire-Bocan se propose d'ouvrir une auberge. Le pasteur venant à passer, il l'arrête :

— Si c'était un effet de votre bonté, monsieur le ministre, trouvez-me voir un joli nom pour ma pinte.

— Je mettrai : « Au Diogène. »